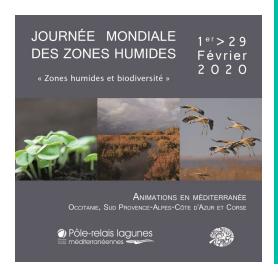




Une webconférence à destination des élu.e.s municipaux et intercommunaux.

Inscription et programme : https://bit.ly/33PoSS0





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER :



















Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Office français de la biodiversité. Les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission: Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action: Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Sud PACA et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice: Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information: Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie: Nathalie Barré (CEN Occitanie), nathalie.barre@cen-occitanie.org

En Sud PACA: Katia Lombardini (Tour du Valat), lombardini@tourduvalat.org

En Corse: Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

Sommaire

<i>1. 1</i>	Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes	3
	Les 5 Pôles-relais Zones Humides français	3
	Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides	
•	Un consortium dans les 3 régions d'action	
•	 Un pilotage concerté Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux 	
	La newsletter 'Lettre des lagunes'	
	Base de données bibliographiques	
2 Infe	former, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)	7
	Acteurs de la recherche et de la gestion	
•	Gestionnaires d'espaces naturels, acteurs régaliens	
	Décideurs	
	Animation du groupe national thématique « Connaissance »	
3 Coo	ordonner les actions des Pôles-relais zones humides (OFB 3)	
•	Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH)	10
4 Coi	ntribution au suivi des milieux lagunaires (A20)	11
	 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et lancemer 	
	FOGEC en Corse	
	Animation du réseau de suivi de la reproduction des oiseaux laro-limicoles	
5 Sen	nsibilisation - éducation à l'environnement (B12)	
•	JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES	
(JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Autres actions 	
6 For	rmation des gestionnaires (B20)	
(WEBINAIRE « LES PASSES INTERTIDALES TEMPORAIRES DES LAGUNES CORSES WEBINAIRE RECHERCHE-GESTION EN MILIEU LAGUNAIRE 	
,	WEBINAIRE « RETOURS D'EXPÉRIENCE DE PLANS DE GESTION EN ZONES HUMII	
I	LITTORALES »	
7 Sen	nsibilisation des décideurs (B50)	19
	ATELIER DE TERRITOIRE AUTOUR DES ÉTANGS PALAVASIENS EN OCCITANIE	
	• WEBINAIRE DES ÉLUS PACA « LA VALORISATION DES PAYSAGES LAGUNAIRES:	JNE
(OPPORTUNITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT »	
	 PRIX 2020 ACCOMPAGNEMENT DES ELUS DE CORSE 	
0 E		
	nctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)	
9 Le	Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins	23

Illustrations : secrétariat Ramsar.



1. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Les <u>Pôles-relais Zones</u>
<u>Humides</u> ont été créés
dans la continuité du 1^{er}
Plan national d'action en
faveur des zones
humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Office français de la biodiversité qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient <u>d'un</u> <u>label national de reconnaissance</u> de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-

relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux <u>objectifs principaux</u>:

- mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux;
- animer un réseau d'échanges des différents acteurs concernés gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes vise à participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises. L'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation ont pour objectif d'améliorer les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

Un consortium dans les 3 régions d'action

Depuis 20 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socioprofessionnels, scientifiques, etc.



Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon devenu CEN Occitanie en 2021 et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Pôle-relais méditerranéennes lagunes de bénéficie d'un Comité pilotage, composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

Les acteurs du réseau, décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, sont sollicités périodiquement pour produire des recommandations sur ses orientations.

LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES: 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

OBJECTIFS:

Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes:

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques, Animer un réseau d'échange,

Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



1. Réunir et diffuser les connaissances (OFB 1)

Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux



Page d'accueil du site Internet

Le site internet intègre plus de 2220 pages de contenu (enrichi de 162 pages en 2020 dont 132 actualités et 30 évènements).

Depuis la mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 476 000 visites (4670 visites par mois en 2020), soit 875 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides sont les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Twitter, le compte est suivi par 1264 abonnés (soit 132 abonnés de plus par rapport à 2019).
- Sur Facebook, le compte est suivi par 1270 abonnés (soit 223 abonnés de plus par rapport à 2019).

Les actualités sont également relayées sur le **Portail national Zones Humides** (<u>www.zones-humides.org</u>), alimenté en synergie avec l'OFB et les autres Pôles-relais. Par ailleurs, 26 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales et Ramsar ».

La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse cinq fois par an l'information sur les actions du Pôle-relais

lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

Ses contenus sont relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000, etc.

3 600 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', avec une mise à jour régulière des adresses.



Lettre des lagunes - février 2020

Une chaîne Youtube a été créée pour valoriser les Webinaires de l'année 2020 :



Ouverture de la chaîne Youtube 2020

Base de données bibliographiques

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.





Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la <u>base de</u> <u>données</u> met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

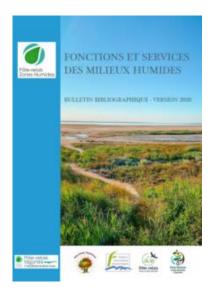
187 documents ont été ajoutés en 2020.

A ce jour, la BD compte **7262 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise' transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le <u>Portail national</u> « <u>Documents sur l'eau et la biodiversité »</u> auquel contribuent aujourd'hui l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

<u>Collection de synthèses bibliographiques des</u> <u>Pôles-relais Zones Humides</u>:

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 25 thèmes variés sur les milieux humides.



Bulletin bibliographique « Fonctions et services des milieux humides »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, finalisé une nouvelle : « Fonctions et services des milieux humides » et mis à jour le bulletin « La fréquentation touristique et les activités de loisirs sur les zones humides ».





6/24

En 2020, la collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

2 Informer, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)

Dans le cadre du dispositif « *Communication*, Éducation, Sensibilisation et Participation » pour les milieux humides (CESP) 2019-2024, le Pôle lagunes est sollicité par l'OFB pour la mise en œuvre d'une partie du programme d'actions liées à certains acteurs cibles au niveau national.

Acteurs de la recherche et de la gestion En 2019, le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'OFB pour organiser des échanges entre les acteurs de la recherche et de la gestion sur les milieux humides, au niveau national, au travers d'une rencontre nationale Science-Gestion sur le thème: "Fonctions et services rendus des zones humides face au changement climatique: quels enjeux de recherche pour demain?". Un premier comité de pilotage s'est tenu le 24 octobre 2019 (Visioconférence). À la demande de l'OFB, cette action a été laissée en suspens en 2020 compte tenu du contexte sanitaire.

Gestionnaires d'espaces naturels, acteurs régaliens

Continuité écologique en marais périphériques des lagunes méditerranéennes

En 2019, l'Agence française pour la biodiversité (devenu OFB) avait piloté avec l'appui du Pôlerelais lagunes méditerranéennes un stage en vue d'améliorer les connaissances sur les continuités écologiques dans les marais des lagunes méditerranéennes. Celui-ci a été réalisé en regard des besoins définis dans les actions 49 et 9 du plan national d'action en faveur des zones humides et en accord avec ceux du PLAn de GEstion des Poissons MIgrateurs et du plan national de gestion de l'anguille européenne. En septembre 2019, près de 480 ouvrages en lagunes marais périphériques Méditerranée avaient été référencés dans la base de données nationale du référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE).

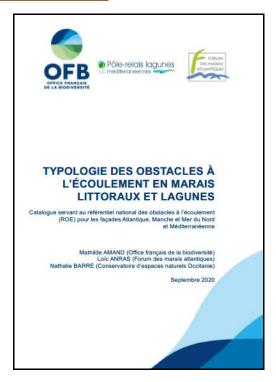
En 2020, un second stage a été piloté par l'OFB et co-encadré par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. C'est Thomas Boyer, en Dynamique Master des Ecosystèmes aquatiques qui a réalisé ce stage de mars à aout à l'OFB de Pérols (34). Malgré le contexte sanitaire, il a permis d'acquérir et d'intégrer de nouvelles données au ROE (65 ouvrages) sur les marais lagunaires, visibles sur la base de données du « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » (RPDZH). Ainsi, en 2 ans, le ROE a été étoffé avec l'appui des structures de gestion, capitalisant les données de plus de 1000 ouvrages autour des milieux lagunaires.

De plus, ce stage a permis de tester sur certains marais littoraux la méthode des unités hydrauliques cohérentes (UHC) développée par le Forum des Marais Atlantiques. Les marais du site de la Grande Maïre (Hérault), ainsi que le site des Grandes cabanes en Camargue ont été les premiers sites où la méthode a été testée et une carte des UHC a été réalisée. Les données validées sont visibles sur l'interface de cartographie du RPDZH administrée par le Forum des Marais Atlantiques ;

de fiches Les synthèse lagune par méditerranéenne réalisées ľan passé, permettant de joindre une cartographie des référencés ouvrages et des concernant leur gestion ont été complétées pour 6 d'entre elles (Canet, Bages-Sigean, Grande Maïre, Camargue gardoise, étangs palavasiens et Grandes cabanes), mais nécessitent encore une validation par les structures en charge de la gestion des sites concernés.



https://pole-lagunes.org/continuite-ecologiqueen-marais-peripheriques-des-lagunesmediterraneennes/



Catalogue des ouvrages hydrauliques, septembre 2020

Le Pôle lagunes a participé à la rédaction de la typologie des obstacles à l'écoulement en marais littoraux et lagunes. Cette typologie a pour vocation de standardiser la saisie sur Géobs, des ouvrages hydrauliques des marais littoraux de la façade Atlantique, Manche et Mer du Nord, et des périphériques marais des lagunes méditerranéennes dans le référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE). Ces derniers représentent une superficie totale de 830000 hectares sur la façade Atlantique, Manche et Mer du Nord, et de 130 000 hectares en Méditerranée.

De plus, afin d'améliorer les connaissances sur les continuités hydrauliques en marais lagunaires, une formation a été coorganisée avec l'OFB (délégations d'Occitanie et de PACA-Corse) et devait avoir lieu le 16 avril 2020 à Sigean, afin de former au Référentiel national des obstacles à l'écoulement 8 gestionnaires de

milieux lagunaires. Cette formation a été reportée du fait du contexte sanitaire.

En juillet 2020, le Pôle-relais lagunes a contribué au tournage d'une vidéo constitutive du MOOC Trame Verte et Bleue mis en place par l'OFB. Ce film tourné sur le site des salines de Villeneuve-lès-Maguelone met en lumière le sujet de la continuité piscicole en marais et la valorisation des connaissances de gestion des ouvrages hydrauliques à l'échelle nationale au travers du partenariat des Pôle-relais zones humides (lagunes et marais atlantiques) et de l'OFB.

Par ailleurs, le Pôle lagunes en collaboration avec l'OFB a appuyé l'organisation d'une session de formation de terrain à Pérols (34) sur la mise en œuvre de «la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides » à l'attention de bureaux d'études, d'agents des services de l'état (DDT, DREAL), d'établissements publics. Cette formation planifiée du 16 au 20 novembre est reportée à l'automne 2021.

https://pole-lagunes.org/agenda/methodenationale-devaluation-des-fonctions-des-zoneshumides-nov-2020/

Décideurs

Cette action a pour objectif de permettre aux décideurs, de mieux prendre en compte les milieux humides dans le cadre de l'aménagement durable de leurs territoires en favorisant l'articulation des politiques publiques.

Le groupe de travail s'est réuni à nouveau à l'initiative du Pôle-relais lagunes méditerranéennes le 17 février 2020, intégrant l'OFB, Ramsar France, la Snpn, la Tour du Valat (OZHM) et les Pôles-relais ZH, afin de mettre en œuvre la stratégie d'action pour 2020. L'objectif est la construction de messages dont l'ambition est de permettre aux décideurs de mieux prendre en compte les milieux humides dans le



cadre de l'aménagement durable de leurs territoires



Communiqué de presse du 5 mars 2020

A l'occasion des élections municipales, ce communiqué de presse conjoint a été diffusé très largement sur les réseaux sociaux et le portail national zones humides. A titre d'exemple, le Pôle-relais lagunes a envoyé un tweet à l'ensemble des candidats des communes en bordure de lagunes, soit 19 tweets en mars 2020 vus par + de 4700 personnes et 18 tweets en juin vus par + de 4750 personnes.

https://pole-lagunes.org/zones-humides-zonesutiles-pour-les-communes-des-actionsconcretes-a-engager/





Affiche de la webconférence du 16/10/20. 120 participants

Les élus communaux et intercommunaux ont ensuite été invités à échanger à l'occasion d'une webconférence intitulée « Des zones humides sur ma commune ? Bonne nouvelle! » le 16 octobre 2020. Cette webconférence visait à inviter les élus communaux et intercommunaux à échanger avec des élu.e.s qui ont fait des zones humides un atout majeur de leur territoire. Cinq témoignages ont montré la plus-value de ces milieux, véritables "infrastructures naturelles" incontournables pour la prévention des risques naturels, la préservation de la ressource en eau ou encore l'amélioration du cadre de vie. 120 personnes y ont participé en direct et 130 personnes supplémentaires ayant souhaité être informées de la rediffusion. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a co-organisé cette webconférence avec l'OIEau.

https://pole-lagunes.org/agenda/unewebconference-a-destination-des-elus/



http://www.zoneshumides.org/actualit%C3%A9/descollectivit%C3%A9s-t%C3%A9moignent-de-leurengagement-pour-les-zones-humides

Animation du groupe national thématique « Connaissance »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes anime depuis le 2nd semestre 2020 ce groupe thématique chargé de suivre toutes les actions inscrites dans le troisième Plan national d'action en faveur des milieux humides (PNAMH), qui portent sur le développement de la connaissance et des outils stratégiques pour la préservation, la gestion et la restauration des milieux humides. Ce groupe a pour mission le suivi de l'avancement des actions et constitue un

lieu de réflexion et de production pour répondre aux différentes questions liées à l'apport de savoirs et connaissances sur les milieux humides, et ainsi appuyer le pilotage des politiques publiques en matière de préservation et restauration des milieux humides.

Une réunion nationale du Groupe thématique « Connaissance » a été animée le 17 décembre 2020 en visioconférence.

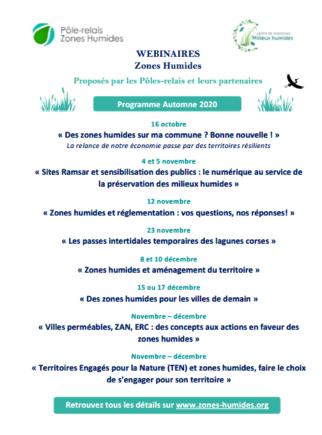
Cette action résulte d'un nouveau partenariat avec le MTES.

3 Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs (OFB 3)

Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH)

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'OFB au sein du Groupe CESP (Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation), dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH), co-animé par l'OFB et la Snpn, concernant les actions de l'axe OFB 2.

Une réunion interpôle a eu lieu en novembre 2020, l'occasion d'échanger autour du partenariat 2021-2022 et de la deuxième charte des Pôles-relais ZH qui devait être signée fin 2019 (reports liés aux grèves puis au contexte sanitaire).



Webinaires Zones humides de l'automne 2020



En octobre 2020, les Pôles-relais ZH ont contribué à une plaquette des webinaires organisés, éditée par le Pôle-relais mares et vallées alluviales dans le cadre des Assises nationales de la biodiversité.

Le Pôle lagunes a également travaillé de concert avec les membres du comité de pilotage des Journées mondiales zones humides, autour de la mise en œuvre de l'édition 2020 (modération du portail) et son bilan et de l'organisation de l'édition 2021.

Enfin, le Pôle lagunes a collaboré avec le Portail « Biodiversité, tous vivants! », autour de deux de de vidéos valorisation l'écosystème « roselières » qui seront publiées en 2021.

4 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)

Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et lancement du FOGEC en Corse

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a répondu à la demande de voir émerger un réseau de suivi physicochimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED rassemble depuis 2006 les gestionnaires des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA.

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.

Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le **FILMED** réunit une vingtaine de structures gestionnaires plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, Dr Rutger De Wit, au sein de l'UMR MARBEC à l'Université de Montpellier.



Une présentation du FILMED le 03/12/20.

L'animation du réseau s'est poursuivie avec une réunion interrégionale le 3 décembre 2020.

L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2020. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune. En 2020, de



nouvelles stations ont été ajoutées à cette base de données intégrant de nouveaux utilisateurs notamment sur les étangs palavasiens.

Cette base de données rassemble plus de 56 000 points de mesure sur plus de 600 stations (anciennes et actuelles).

En Corse, le matériel nécessaire au suivi physicochimique de l'eau des milieux lagunaires a été acheté (e.g. sondes CTDs, outillages, kayaks). Des sondes, permettant la mesure en continu de 3 paramètres (température, salinité et hauteur d'eau), ont été installées début octobre dans 2 lagunes de l'extrême sud. Le Forum des GEstionnaires de Corse (FOGEC) lancé officiellement en fin d'année 2019 n'a pas pu se réunir du fait du contexte sanitaire. Les réunions de lancement sont reportées à l'année 2021.

A noter que la dynamique du réseau de suivi des gestionnaires de milieux lagunaires et la valorisation des acquis de la recherche auprès des acteurs des lagunes, ont été présentées à des structures scientifiques tunisiennes (milieux côtiers) dans la cadre de l'atelier « relation entre gestionnaires et scientifiques, le 5 novembre 2020. Celui-ci a été organisé par le laboratoire mixte international COSYS-Med et a réuni une vingtaine de participants en visioconférence.

Animation du réseau de suivi de la reproduction des oiseaux laro-limicoles



Restitution du suivi des laro-limicoles 2019 en Méditerranée

Suite au Life+ ENVOLL (2013-2018), le CEN Occitanie coordonne en partenariat avec la Tour du Valat, et pendant 3 ans, le réseau de suivi des oiseaux laro-limicoles coloniaux à l'échelle de la façade méditerranéenne française. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en assure l'animation avec la trentaine de partenaires en charge du suivi des oiseaux ou de la gestion des sites concernés.

Le suivi 2019 mis en place des Pyrénées-Orientales jusqu'aux salins d'Hyères a ainsi révélé que 5 espèces sur les 9 suivies ont des effectifs nicheurs légèrement en baisse par rapport à l'année précédente. D'autre part, la productivité des colonies installées sur les sites littoraux a été globalement mauvaise. Ce suivi 2019 a été diffusé au printemps 2020 :

https://pole-lagunes.org/laro-limicolescoloniaux-du-littoral-mediterraneen/

La rencontre planifiée par le Pôle-relais lagunes méditerranées au printemps 2020 a été annulée du fait du contexte sanitaire.

Une liste de discussion « laro-limicoles » animée par le Pôle lagunes réunit 58 abonnés autour des suivis et de la gestion des sites de reproduction des laro-limicoles coloniaux.

La Météo des Oiseaux est un outil interactif pour limiter le dérangement des espèces sur le littoral



Météo des oiseaux – page facebook suivie aujourd'hui par 1600 abonnés



La page Facebook de la « Météo des oiseaux » est suivie par près de 1600 personnes. Elle est animée à l'attention des sports de glisse, tout au long de la période de reproduction permettant de rapporter l'évolution des colonies installées sur les sites littoraux et de renforcer la vigilance sur ces secteurs.

A l'occasion du premier déconfinement (mai/juin 2020), un message ciblé a été diffusé à l'attention des collectivités riveraines des lagunes méditerranéennes, intitulé « La Météo des Oiseaux, un outil interactif pour limiter le dérangement des espèces sur le littoral ». Ce message avait vocation à informer de la

surveillance nécessaire suite à la réouverture des plages sur de nombreuses communes littorales.



5 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES La coordination de cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Pour la 16ème année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les <u>Journées mondiales des zones humides</u> de Méditerranée sur le thème « Zones humides et changement climatique ».

Suite à l'appel à mobilisation lancé en octobre 2019, le programme a été conçu, imprimé et diffusé en 8500 exemplaires en Méditerranée.

Ainsi, sur les façades littorales des régions Occitanie, Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, plus de 110 animations ont rassemblé 10 500 personnes, soit presque un quart des participants au niveau national.

La campagne de communication a donné lieu à 2 émissions TV, 4 émissions de radio; 15 articles de presse; et de nombreux articles web et sur les réseaux sociaux.

Une émission radio sur Soleil FM (radio du Pays d'Arles) a été coordonnée par le Pôle lagunes avec deux gestionnaires de ZH de Sud PACA et l'Observatoire des zones humides méditerranéennes (Tour du Valat).



Studio de Soleil FM, le 21/01/2020 pour la JMZH 2020 : C.Perennou (TdV/OZHM), G.Massez (Amis des Marais du Vigueirat), V.Mauclert (TdV/Pôle lagunes) et G.Doret (Nostà Mar)

21/01/20 « C'était un très bon moment, ma 1ère expérience de radio. Je me suis régalée. Un grand merci. Bonnes JMZK dans le partage et la transmission. »





Programme diffusé à 8500 ex. en Méditerranée

Le bilan des JMZH en Méditerranée est en ligne :

https://pole-lagunes.org/bilan-jmzh-med-2020/

Le bilan de cette édition au niveau national a été assuré par l'association Ramsar France, l'OFB, les Pôles-relais ZH, la Snpn et la LPO. L'ensemble des animations ont été postées sur le <u>Portail national zones humides</u> pour faciliter la recherche par localisation géographique, type d'animations, accessibilité ou mots clefs. La participation autour de 789 animations en France a ainsi été estimée à 45 000 personnes (30 000 en 2019).

Une animation innovante en Corse, accompagnée par le Pôle lagunes a été mise en lumière dans le bilan national :



Biodiv'escape, une animation innovante sur l'étang de Biguglia en Corse © bilan national JMZH 2020

Cette animation a fait l'objet d'un projet tutoré JMZH avec des étudiants de l'Université de Corse du Master « Gestion Intégrée du Littoral et Valorisation Halieutique », afin de sensibiliser de manière ludique des acteurs moins sensibles aux zones humides et de valoriser ces espaces méconnus.

CHANTIER NATURE AVEC ACCORHOTELS

Comme chaque année depuis 16 ans et dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, des salariés du groupe Accorhotels participent à un chantier coorganisé en partenariat avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat et Conservatoire d'espaces naturels).

Le 7 mars 2020, c'est le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon qui a accueilli ce chantier sur le site naturel protégé des Salines de Villeneuve, propriété du Conservatoire du littoral.

Une cinquantaine de salariés des hôtels Ibis, Pullman, Mercure et Novotel de Montpellier à la Grande Motte, se sont réunis pour une matinée de travaux d'entretien d'un îlot de nidification dédié aux oiseaux laro-limicoles.

C'est l'îlot du cristallisoir sur les Salines qui attire le plus de laro-limicoles, en particulier la Sterne naine, la Sterne pierregarin, l'Avocette élégante, la Mouette mélanocéphale et la Mouette rieuse.

Afin d'assurer l'attractivité de cet îlot pour les laro-limicoles, cet îlot a ainsi été désherbé avant d'être réensablé avec du sable coquillier.





Chantier avec les salariés d'Accorhotels le 07/03/2020, aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34) – © CEN L-R

https://pole-lagunes.org/chantier-accorhotels-2020/

En mai 2020, un point sur la nidification en cours a montré la réussite de cette opération, avec le recensement de 659 nids de Mouettes mélanocéphales, 8 nids de Mouettes rieuses, 10 nids d'Avocette élégante et un nid de Sterne Pierregarin.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne les <u>Journées européennes du patrimoine</u> autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 12 ans, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics.

La coordination sur le thème national « Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie » a été poursuivie avec la diffusion de l'appel à mobilisation en mai 2020 et la valorisation des animations organisées.

Considérant le contexte sanitaire, un programme numérique sous forme d'Open Agenda a été privilégié pour permettre à chacun de proposer des animations jusqu'au dernier moment, mettre à jour les informations en temps réel et pouvoir informer le public d'éventuelles annulations.

Des visuels personnalisables téléchargeables ont été mis à disposition des organisateurs pour faire la promotion de l'évènement sur leurs sites web et réseaux sociaux.



Visuels personnalisables JEP 2020 édités par le Pôle lagunes

Enfin, comme chaque année un Communiqué de presse a été diffusé.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire de nombreuses animations n'ont pas eu lieu. Ainsi l'ensemble des animations prévues dans les Bouches-du-Rhône, par la Collectivité de Corse ou encore la métropole de Montpellier ont été annulées quelques jours avant l'évènement.

Par ailleurs une alerte météo le 19 septembre a contraint plusieurs organisateurs dans l'Hérault et le Gard à annuler leur participation.

Au total 23 animations sur les 52 prévues n'ont pas eu lieu.

Tous les départements avaient initialement proposé une ou des animations.

Malgré ces annulations, plus de 4800 personnes ont tout de même participé aux animations, bien moins que les dernières éditions qui avaient rassemblé en moyenne 18 500 participants sur les 5 dernières années.

Une dizaine d'articles ont été diffusés dans la presse régionale, tandis que de nombreux articles ont assuré la promotion des animations sur les sites Internet et réseaux sociaux des villes, offices de tourisme, structures organisatrices,



https://pole-lagunes.org/bilan-des-journeeseuropeennes-du-patrimoine-2020-autour-deslagunes-mediterraneennes/

Autres actions

- Appui à la conception de la maquette-jeu Trame Verte et Bleue littorale (scenario des missions du jeu) pilotée par le CPIE Bassin de Thau.



Visuel maquette du CPIEBT, accompagnée par le Pôle lagunes

- Intervention auprès des étudiants de 3^e année de Licence « Biologie et Ecologie » de l'Université de Corse (20/02/2020, Corte).
- Participation aux COPIL de la campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie (30/01/2020) et Sentinelles de la mer Occitanie (28/02/2020) du CPIE bassin de Thau.
- Organisation d'une soirée conférence à destination du Grand public au théâtre Jérôme Savary (Villeneuve-lès-Maguelone), autour du thème : "Les poissons et la pêche dans nos lagunes : quelles évolutions d'hier à aujourd'hui ?" à Villeneuve-lès-Maguelone dans le cadre de la Journée mondiale des poissons migrateurs (23/10/2020) : 50 participants.



Soirée conférence pour la Journée mondiale migrateurs, 23/10/2020. Cr L.Foulc / CEN Occitanie





6 Formation des gestionnaires (B20)

WEBINAIRE « LES PASSES INTERTIDALES TEMPORAIRES DES LAGUNES CORSES »

Scientifiques et gestionnaires de Corse se sont réunis le 23 novembre pour cette 3^{ème} édition régionale de la plateforme Recherche Gestion.

Ainsi, une journée consacrée aux passes intertidales temporaires des lagunes corses a été organisée sous format Webinaire avec l'aide technique d'idealCO.

La matinée a été consacrée à des présentations relatives aux apports scientifiques et aux retours d'expériences de gestionnaires d'Occitanie.

L'après-midi a été consacrée à une table ronde animée par différents spécialistes autour du thème « Naturalité vs artificialisation des graus : quelle gestion et quel aménagement pour quelles pratiques ? »



Webinaire entre gestionnaires et chercheurs 23/11/2020

La rencontre a été organisée par l'Office de l'Environnement de la Corse dans le cadre des actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse, en collaboration technique et financière de la DREAL de Corse et de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Plus de 50 personnes, appartenant à 22 structures des trois régions méditerranéennes, y ont participé.

https://pole-lagunes.org/les-passes-intertidalestemporaires-des-lagunes-corses/ 23/11/20 Parole de chercheuse: « La gestion des milieux lagunaires est complexe. Afin de faire les meilleurs choix à long terme, il est nécessaire d'évaluer de multiples aspects et de trouver l'équilibre en termes de temps et d'argent. Pour ce faire, des rencontres comme celle-ci, regroupant chercheurs, gestionnaires et autres acteurs du secteur, sont nécessaires pour favoriser les échanges d'expériences, de connaissances et de propositions pour l'avenir (notamment l'acquisition de connaissances sur des méthodes émergentes). »

WEBINAIRE RECHERCHE-GESTION EN MILIEU LAGUNAIRE

Ce webinaire tenu le 3 décembre s'inscrit dans la plateforme Recherche-Gestion pour favoriser l'échange d'information autour de projets actuels ou à venir, entre structures de gestion et structures de recherche. Il visait à faire le lien entre des actions de recherche portées par différents organismes et laboratoires associés (UMR MARBEC-Ifremer-CNRS, CERGAM, Université d'Aix-Marseille, INRAE, CIRAD, LISAH, Institut Supérieur pour la Protection et la Recherche environnementale (ISPRA), CNRS, ARTDeV) d'évoquer leurs attentes, notamment vis-à-vis du réseau de gestionnaires de milieux lagunaires.



46 personnes y ont participé. Beaucoup ont souligné l'intérêt de ce partage de connaissances entre différents champs disciplinaires qui ont de



multiples points de convergence, l'occasion de construire les bases de futurs partenariats opérationnels.

https://pole-lagunes.org/webinaire-recherchegestion-en-milieu-lagunaire-3-decembre-2020/

3/12/20 Paroles de gestionnaires:

« J'ai particulièrement apprécié les échanges d'aujourd'hui. Il y a de bonnes bases pour réfléchir sur nos sites et imaginer des approches opérationnelles. »

« Illerci aux organisateurs pour cette belle journée avec d'excellentes présentations » « Un grand merci pour cette journée des plus intéressantes!! »

WEBINAIRE « RETOURS D'EXPÉRIENCE DE PLANS DE GESTION EN ZONES HUMIDES LITTORALES »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'agence de l'eau RMC (délégations de Montpellier et de Marseille) ont organisé ce webinaire interrégional le 16 décembre, à destination des structures porteuses des plans de gestion et des DOCOB concernant les milieux lagunaires, afin de partager une réflexion sur les stratégies de gestion et le dialogue avec les acteurs du territoire.

La forte participation – plus de 40 personnes appartenant à 32 structures des trois régions méditerranéennes, a montré l'intérêt des gestionnaires pour ce sujet.

Sous un format aussi participatif que possible, le webinaire s'est articulé autour de quatre témoignages qui ont permis de présenter différentes formes de plans de gestion, tenant compte des objectifs de préservation de la ressource en eau et de préservation de la biodiversité:

- Plan de gestion de la RNN du Bagnas : diagnostic pour l'ancrage territorial et scenarios hydrauliques, par Julie Bertrand et Noémie Le Gars (Adena).
- -Plan de gestion de la RNR de de la Tour du Valat (Damien Cohez) au travers de l'utilisation de la méthode dite des open standards.
- Plan de gestion multi-sites des Saintes Maries de la Mer par Marion Péguin (CDL) et Claire Tétrel (OFB) concernant le site des Grandes Cabanes du Vaccarès Sud.



Webinaire Plans de gestion, 16/12/2020

https://pole-lagunes.org/webinaire-retours-dexperience-de-plans-de-gestion-en-zones-humides-littorales-mediterraneennes-16-decembre-2020/

16/12/20 « Merci à tous les intervenants pour leurs retours très enrichissants! »
« Le format webinaire était très adapté pour favoriser la participation des acteurs sur les 3 régions et le partage d'expériences. »

Par ailleurs, à la demande de l'AE RMC, les réunions initialement programmées en 2020 pour la restitution de l'étude de bon fonctionnement des zones humides littorales n'ont pas eu lieu.



7 Sensibilisation des décideurs (B50)

ATELIER DE TERRITOIRE AUTOUR DES ÉTANGS PALAVASIENS EN OCCITANIE

Cet atelier sur la résilience et la transition écologique du territoire des étangs palavasiens allant des communes de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone a été programmée le 22 janvier 2021 et a réuni une mixité d'acteurs du territoire afin de construire des pistes d'actions pour faire face à l'enjeu climatique sur ce territoire à la fois constitué de milieux naturels littoraux, agricoles, urbains et périurbains.

L'animation a été assurée par Béatrice le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement et facilitatrice de la transition territoriale par le développement de l'intelligence collective.



Atelier résilience territoriale 22/01/2020

Cet atelier a réuni 38 personnes majoritairement citoyen.ne.s, acteur.rice.s du territoire. 6 retours d'expérience et les témoignages des participant.e.s ont mis en lumière des initiatives locales en faveur de la résilience territoriale, et mis en exergue le besoin de coopération et de partage des savoirs pour l'émergence de nouvelles initiatives. Les réflexions en ateliers ont permis de dresser les premières pistes en faveur de la résilience du territoire de

Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone, à l'attention des élus.

https://pole-lagunes.org/resilience-territoriale-littoral-lagunaire/

22/01/20 « Cette journée m'a permis de rencontrer différents acteurs citoyens du territoire et les intervenants du pôle relais lagunes méditerranéenne. Grâce à cet atelier, nous avons pu échanger nos forces de propositions, face aux besoins et aux urgences climatiques du territoire. Un sentiment d'urgence partagé. Un bon moment collectif, convivial et enrichissant. » « Une bonne émulation de groupe, des choses intéressantes sont ressorties bien que les personnes venant d'horizon différents, la magie de l'intelligence collective :-) Il faut absolument donner une suite. »

En retour du compte-rendu de cette rencontre et des pistes de travail évoquées, des ateliers à destination des élus et représentants de la Commission locale de l'eau du SAGE Lez-Mosson-Etangs-Palavasiens sont en préparation pour 2021 sur le thème de la résilience des milieux humides face au changement climatique. Une première réunion brainstorming s'est tenue le 9 novembre 2020 avec le SYBLE, l'agence de l'eau RMC et la région Occitanie.

WEBINAIRE DES ÉLUS PACA « LA VALORISATION DES PAYSAGES LAGUNAIRES: UNE OPPORTUNITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT »

Prévu initialement sur le pourtour de l'étang de Berre à Saint-Chamas, le séminaire a été reprogrammé en mode webinaire vu le contexte sanitaire.



Le webinaire a eu lieu le 20 novembre 2020, coanimé avec le Conservatoire du littoral et IdealCO pour le support technique. Sous un format « les élus parlent aux élus », il a privilégié l'échange entre pairs pour partager et valoriser les expériences, susciter de nouveaux projets, consolider la dynamique de réseau, dans la convivialité, en ouvrant un espace de discussion aux différents acteurs.

Une quarantaine de personnes, dont une dizaine d'élus majoritairement du pourtour de l'étang de Berre y ont participé.

Le contexte de crise sanitaire et plus largement de changements globaux dans lequel exercent les élus des territoires littoraux, impose de penser de nouvelles formes de développement face à ces perturbations. Les milieux humides sont à la fois vulnérables aux changements, en particulier climatiques et une opportunité pour un territoire plus résilient.

L'approche paysagère a été choisie pour ce séminaire car elle suscite l'émotion et un partage authentique entre acteurs, c'est un puissant outil de médiation et d'appropriation. Elle apparaît comme une manière de promouvoir la qualité, la préservation et l'intervention en faveur des zones humides.

Ainsi, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la ville de Saint-Chamas et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes à travers la Tour du Valat, ont invité les élus de la région PACA et en particulier du pourtour de l'étang de Berre, à participer à cette rencontre qui visait à rapprocher une pluralité d'élus et réfléchir au rôle que le paysage peut jouer dans l'aménagement d'un territoire et l'identifier comme un levier de l'action publique; et à une meilleure valorisation des différentes ressources paysagères.

Les retours d'expérience et témoignages des participant.e.s, ont montré la diversité des actions engagées localement pour :

- renforcer le lien de la ville à la lagune;

- restaurer les fonctionnalités écologiques de la lagune;
- démontrer la prise en compte des différentes politiques publiques dans la construction d'un projet de territoire.

https://pole-lagunes.org/webinaire-paysageslagunaires-une-opportunite-pour-un-territoireplus-resilient

20/11/20 « Je vous remercie pour cette matinée fort instructive. Nous mettrons tout en œuvre pour valoriser ces savoirs et connaissances dans le nouvel atlas des paysages. »
« Merci pour ce séminaire qui était très intéressant et qui s'est très bien déroulé malgré des conditions difficiles. »
« Les élus ont présenté des sujets concrets. Vous avez bien animé le tout, bravo!! »
« De belles pages à écrire en perspective, en croisant les regards! »

PRIX 2020

Pour cette cinquième édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes consacrée au thème « Préserver les zones humides pour le bien-être des populations », l'objectif était de mettre en lumière les actions exemplaires et innovantes des acteurs locaux menées en zones humides littorales, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage. Cette édition 2019-2020 récompense une initiative ayant fait le choix de préserver ou de restaurer des zones humides littorales pour les bienfaits qu'elles procurent aux populations.

Le jury réuni en décembre 2019 a fait le choix d'un projet qui associe de manière remarquable la restauration du milieu au bien-être social et à la nature en ville. Le Département du Var a ainsi été désigné lauréat, pour son projet d'aménagement de l'Espace nature départemental du Plan de la Garde.





Le prix, d'une valeur de 4 000 euros va permettre au lauréat de planter 66 arbres supplémentaires sur l'Espace nature départemental du Plan en ripisylve et le long des sentiers.

Il sera officiellement remis au Président du Département du Var lors du Congrès mondial de la nature qui se déroulera en septembre 2021 à Marseille.

https://pole-lagunes.org/le-departement-duvar-laureat-du-prix-pole-relais-lagunesmediterraneennes-2020/

ACCOMPAGNEMENT DES ELUS DE CORSE

Pour la région Corse, il était prévu un accompagnement des services de l'État (DDTM 2A) pour des interventions spécifiques auprès d'élus littoraux pour la sensibilisation aux

fonctions des zones humides littorales et à l'intérêt de les préserver. Du fait des élections municipales en Mars 2020 et de la crise sanitaire, les réunions (COPIL) programmées en ce sens avec les élus des communes de Lecci et de Zonza ont été reportées. Cependant un projet a été monté sur la commune de Zonza avec la DDTM 2A, l'OEC, l'IFREMER et l'UCPP. La municipalité est informée des travaux en cours et sera partie prenante dans la gestion du site Natura 2000. La mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 comprend des objectifs ambitieux notamment pour la lagune d'Arasu. Ces objectifs ne pourront être atteints sans synergie entre les différents acteurs et une sensibilisation des décideurs. En attendant le futur COPIL, tout travail permettant de mieux comprendre le fonctionnement écologique du site est opportun, c'est en ce sens que s'inscrit la démarche avec la DDTM 2A, l'IFREMER et l'UCPP.





8 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

20 ans après sa création, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se dote d'une nouvelle stratégie de communication et d'accompagnement des acteurs.

En 2020, l'investissement dans la définition de cette stratégie 2021-2025 s'est poursuivi, avec l'appui de Rachel VINDRY, sociologue du cabinet « Autrement dit ».

La définition de cette stratégie s'est organisée en deux temps de réflexion :

- PHASE 1 : analyse des enjeux des territoires littoraux et besoins des acteurs par le biais d'enquêtes et entretiens individuels. Ce travail a eu lieu de janvier à juin 2020 par Rachel VINDRY, auprès 85 personnes, gestionnaires, chercheurs, agents des collectivités, des services de l'État et ses établissements animateur.trices EEDD, socio-professionnels, élu.e.s. Ce diagnostic sociologique a porté un soin particulier à l'analyse des enjeux sur les territoires, des menaces qui pèsent sur les milieux humides lagunaires, des d'accompagnement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.



Stratégie du Pôle-relais lagunes – Diagnostic, juin 2020

- PHASE 2 : définition de la stratégie.

La stratégie s'inspire de la théorie du changement et s'intéresse aux principales menaces diagnostiquées sur les milieux humides lagunaires, aux parties prenantes identifiées et explique de quelle manière elle va contribuer à les résoudre, pour quels résultats attendus.

Cette stratégie s'est construite en lien étroit avec le comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, composé de ses principaux financeurs et structures partenaires, particulier : l'Office français de la biodiversité (pilote du réseau des Pôles-relais Zones Humides), l'agence de l'eau RMC, la DREAL PACA, les Régions Sud et Occitanie, le conseil départemental 13, le CEN Occitanie, l'Office de l'environnement de la Corse et la Tour du Valat. Ce comité s'est mobilisé à trois reprises autour de l'équipe afin d'optimiser son action en synergie avec les dispositifs en place et de renforcer ainsi à la fois sa légitimité et son efficacité.

Elle en phase de relecture auprès des partenaires du comité.

Les autres actions de fonctionnement ont concerné les réunions d'équipe, les deux comités de pilotage, les rapports d'activité (rapport d'activité et bilan financier 2019, programme d'action prévisionnel et budget 2020, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2020).



9 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins







La Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes participe au Life Marha qui regroupe 13 partenaires de 2018 à 2025.

Porté par l'Office français de la biodiversité, ce projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Huit habitats sont ciblés, dont les « lagunes côtières » (UE 1150*).

Il porte sur 168 sites Natura 2000 « habitats », dont une centaine pour lesquels l'OFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités (363 k€).

https://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/



En 2020, un webinaire sur un sujet qui devient prégnant en lagunes : « Crabe Bleu (*Callinectes sapidus*), Où en sommesnous en Méditerranée française ? » a été coorganisé avec le Cépralmar le 11 juin 2020. Photo (étang de Palu) © A. Touzet & P-J. Micaelli

Du fait des impacts engendrés par la présence de cette espèce invasive, notamment sur les filets de pêche et les activités conchylicoles, et le manque d'information sur l'aspect règlementaire, les gestionnaires, chercheurs et acteurs des milieux lagunaires ont manifesté un besoin urgent d'échanger sur ce sujet.

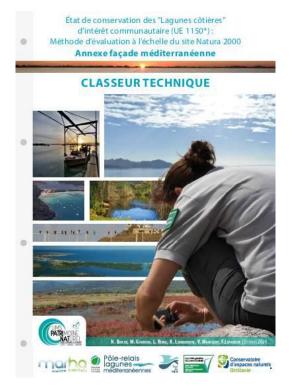
Les objectifs de cette rencontre étaient de faire le point sur l'évolution de l'espèce en milieu lagunaire et de présenter et partager les actions en cours, les projets expérimentaux, afin de coordonner et voir les synergies.

La rencontre a réuni près de 40 participants des régions Occitanie, Sud-PACA et Corse. Une suite à donner sous forme de plan d'action interrégional est en cours de réflexion.

https://pole-lagunes.org/linvasion-du-crabebleu-en-lagunes-la-parole-aux-acteurs-desmilieux-lagunaires/

Les autres formations de terrain ont été reportées.

Par ailleurs, un classeur de fiches techniques est paru :



Classeur technique, octobre 2020



Ce classeur technique a été réalisé avec l'expertise de l'UMS PatriNat, sous la coordination rédactionnelle des 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : la Tour du Valat, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Annexe du guide d'application de la méthode d'évaluation (Version 2) publiée en 2018, il est à destination de tout opérateur susceptible d'évaluer l'état de conservation de l'habitat lagune côtière, dont les techniciens de gestion des lagunes des sites Natura 2000. C'est un outil technique qui s'efforce d'être opérationnel et pragmatique pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat "lagunes côtières.

Les fiches descriptives des 12 indicateurs reprennent des informations clefs fournies dans la première version de la méthodologie. Ces informations ont été mises à jour grâce à la contribution d'experts scientifiques et à une recherche de la bibliographie scientifique associée à ces méthodes. Ces informations ont été enrichies d'exemples de valorisation des résultats.

Ce document d'environ 70 pages a été imprimé en 70 exemplaires et sera diffusé au public concerné début 2021.

https://pole-lagunes.org/etat-de-conservation-des-lagunes-cotieres-dinteret-communautaire-ue-1150-le-classeur-de-fiches-techniques-est-paru/

« Cest un super document :-) » « Super le format terrain! » « 1000 mercis pour ce très beau classeur. Je

n'ai plus qu'à passer à la pratique! »
« Bravo pour cette réalisation! Je vais le faire passer aux collègues du domaine de l'eau. »





